Le défile continue une heure durant. Chacun des groupes dépose des courannes dont voici les principelles :

"Hommase aux fusillés de mai 1871 »,
2e section du parti socialiste, les Anciens combattants de la Commune ; parti socialiste S. F. I. O., « Aux vietimes de la Commune » ; Groupe socialiste du Parlement, « Aux Parisiens de 1871 », etc...

Devant la piaque, les cris de : « Vive la Commune » retentissent, mais les manifestants sont vite dispersés.

La vaste nécropole s'est emplie des chants révolutionnaires et des cris poussés par plus de six mille polirines.

Poussés foujours par la même méthode vers la porte de sortie du cimetière donnant sur la place Gambetta, les sections sortent, chantant toujours.

### Violentes bagarres

UNE SECTION AUX PRISES AVEC LA POLICE. — COUPS DE POINGS ET COUPS DE CANNE. — PLUSIEURS BLESSES. — NOMBREUSES ARRESTATIONS.

Copendant les manifestants qui ont compris la manœuvre de la police et qui n'entendent pas se disloquer ainsi, vont se reformer en colonne sur la place Gambetta, derrière le cordon de gardiens de la paix et de gardes municipaux qui ont été placés face aux murs du cimetière.

Une section sort, l'emblème rouge en tôte, et conspue Clémenceau.

Les agents se dressent devant elle pour la disperser et nécessairement quelques manifestants surexcités veulent malgré lout passer quitre.

outre. premiers coups de poings sont échan

Les premiers coups de poings sont échan-gés. C'est le signal d'une bagarre qui, dix minutes durant, eera très chaude. Les manifestants frappent à coups de poing et de pied; les agents ripostent. Les cannes entrent en marche et font rage. Les commerçants affolés et craignant pour leurs devantures baissent leurs volets. Des arrestations, sept à huit, sont opé-rées au vol.

rées au vol.

Deux menifestants, blessés au visage sont transportés dans une pharmacie voi

sont transportes uses an experiment atteints buss, sont transportés au poste de la mairie du vinglième arrondissement.

Puis le calme renait tris vite, les assailtants se retirant dans les rues adjacentes.

Quelques instants après, la même scene menace de se reproduire, un drapeau, rue des Pyrénées ayant été arraché des mains du porteur. du porteur
Mais l'incident est vite clos,

Mais l'incident est vite clos. Un instant après, au même coin de la rue des Pyrénées le même incident se reproduit avec une autre section. Des arrestations sont opérées à chaque fois et la bagarre menace de renatire à tout instant, violente, à en juger par la surexeitation des esprits. A quarter heures et demie, il y a quatorre arrestations. L'agent Maginot à été grièvement hiessé à la tête par un manifestant qui lui jeta un bock à la figure.

### La Participation aux bénéfices EN ANGLETERRE

#### DES OUVRIERS DEVIENNENT ACTION NAIRES D'UNE MINE

Londres, 23 mai. — Sir Christopher Fur ses, qui a déjà mis en coopération ess cha-Londres, 23 mai. — Sir Christopher Furness, qui a déjà mis en coopération ses chanters de construction (il faut bien se garder de prendre ce mot coopération dans son sens strict), vient d'exposer un projet semblable pour l'exploitation des mines de Wingate, dont il vient de faire l'acquisition. La mine produit 350.000 tonnes par an et emploie 1.000 ouvriers. Un quart des actions sera laissé aux ouvriers qui pourront les acquérir en remplissant certaines conditions requises. Voici ces conditions:

« Les directeurs retiennent le droit d'employer le nombre d'hommes que les circonstances détermineront. Les conditions de travail et de paiement acceptées par le synditat des mineurs sont acceptées.

» Il est bien entendu qu'en raison des bénéfices que l'ouvrier pourra retirer de cette parficipation, la compagnie se feserve le droit ple n'accepter que des hommes d'une certaine habitaté d'une conduité irréprochable et so-

terminant l'exposé de son projet, au

# des Grâces

NOUVELLES ET INTERESSANTES RE-VELATIONS SUR L'AGENCE SERES, MARIX ET CIE

Il est écrit que l'affaire Marix nous réser-

vera bous les jours quelque nouvelle sur-pisse, quelque ronnan inédit. Voict l'épisode le plus curieux de l'histoire du trafic des grâces : Un se rappelle l'aventure dont fut victime,

du trafic des grâces :

On se reppette i aventure dont fut victime, il y a un mois environ, une demi-mondaine, Mile Bianche Cons, connue dans le monde de la galanteric sous le nom de comtesse de Certiagne.

Cette dame, qui habitait rue Fourcroyvit son domicile cambriole par Irois agentiemen, des grands bars : Calvo, dit ûn de Caivo, jeune homme qui appartient à le famille d'un professeur de l'université de Mont pellier, Laianne et Dauzats.

Les trois complices, qui connaissaient la fille galante, l'avaient endormie, à l'aide d'un neroctique, après l'avoir grisée de champagne, puis dépouillée de lous ses bijoux, dont la vaieur n'était pas inférieure à 15,000 fr. Ces bijoux furent vendus à Londres.

Blanche de Cerdagne donna, après cet attentat des signes de folie qui l'obligerent à se confiner dans une maison de santé.

Or, hier, M. Chênebenott, juge d'instruction, procédait à l'interrogatiore de Calvo.

Comment, lui demanda-t-il, vous, qui tels le frère d'un professeur de la Faculité, avez-vous pu vous ravaier aussi bas? Votre cas est très grave. Vous frez aux assisses.

Calvo lit alors cette réponse stupéfiante :

Je peux vous dire tout maintenant, car je viens de rencontrer, dans le couloir de Souricière, menottes aux mans, un bomme qui m'est plante de la faculité.

Comment cela ? demanda le magistrat interlogué.

Comment cela? demanda le magistrat

ici.

Comment cela? demanda le magistrat interloqué.

Vollà mon histoire. l'étais insoumis à la loi militaire. Je me savais recherché.

» Je rencontrai, un soir, dans un café de l'avenne de la Grande-Armée, fréquenté par le monde des sports, un coureur nommé si gonneau, auquel je révélai ma situation.

» Il me dit ; « il est facile, je crois, de n'ous tirce de la ; fai entendu parler, d'un n'e capitaine qui en a tiré bien d'autrès des mémes difficultés. Trouvez-vous, demain, au Café des Sports. Je vous présenterai à M. Serrès. Il s'occupera de vofre affaire. »

» Le lendemain, je me rendis au Café des Sports, avenue Mulakoff, ed M. Sigonneau mo fit connaitre M. Serrès. Une autre personne assistait à l'aprietten, un homme grand, jeune encore, portant la barbe lailée en ler à cheval. Cet homme parla peu durant notre entrevue. Quand il fut parti, serres me dit ; « Cest le capitaine Marix ».

» Il m'exposa que celuisci ne me deuandait que 5,000 francs, me faisant remarquer que c'était là un prix de faveur. Il me cita le com d'un dis de famille M. Se qui avait m exposa que ceiui-ci ne me demandati 000 francs, me faisant remarquer que t là un prix de faveur. Il me cita le d'un fits de famille, M. X..., qui avait

d'un fils de tamme, et 20,000 francs. - C'est impossible, fis-je, je n'ai pas somme, je na que 2,000 francs. errès ne répondit pas. Nos pourparlèrs rent. Mais je n'oubliai pas cette offre aerchai par tous les moyens de l'ar-Ainsi me vint l'idée de cambrioler

ode cambrioler

n Quelques jours après cette aventure, l'étais arrêté a pour insoumission à la loi militaire. Le rapport du capitaine Marix me fut très défavorable. Je récoltai trois mois de prison.

n A quelque temps de là, Lalanne et Danzals, mes complices, étaient arrêtés, mais pour le cambriolage de la demi-mondaine. J'étais en prison; on ne mavait pas inquiété, mais Dauzats me dénonça et c'est ainsi que je suis devant vous. n'

Frappé de ces révélations, qui ont toutes es apparences de la sincérilé, car Calve grarait, en prison, l'affaire Marix, sur la uelle il donne, on le sait, des indications récises. M. Chénebenoit a communiqué à n collègue, M. André, le procès-verbal de le extraordinaire interrogatoire.

Au pays des 'Rastae'

Mme Constant.

## Au pays des "Rastas"

Au pays des "Kastas"

Mme Constantin Bonnefin, dont nous signations liver la plante au parquet de la seine, a fait le recit suivant des évenements qui l'amenèrent à se mettre en rapport avec sérés et C.

Mine Constantin Bonnefin est une créole de l'Ille Maurice. Elle est distinguée de manières et s'exprime en un français correct et élégant.

L'histoire de la jeune créole est un roman d'aventures bizarres. Ce n'est que par son dénouement, d'ailleurs, qu'il touche à l'affaire Marix, mais il semble intéressant d'en résumer toute la genèse, ne fât-ce que pour contempler un instant le monde interlope des rastaquouères — on dit aujourd'hui plus volontiers « métèques » — qui grouille à Paris.

Mme Bonnefin, à la mort de ses parents.

volontiers « méteques » — qui groulle a Paris.

Mme Bonnelin, à la nort de ses parents, voici trois ans, quitta son pays avec un créole de l'ile Maurice qui porte un titre de noblesse et qui descend d'une vieille famille du comté de Foix. Ils se rendirent d'abord dans l'Inde, où ils furent mariés religieusement. Toujours aux frais de la jeune épousée, — car le mari était sans auœune ressource, — ils sansferent ensuite la France, en passant par l'Italie, où ils firent un agréable séjour. Mais la petite fortune de la créole diminuait et son mari ne lui témoi-

gnait plus sa reconnaissance que par de mauvais traitements. meuvais traitements.

Un jour, desspèrée, elle alla demander a une cartomanciente le secret de son destin. La pythonisse, si élle ne connaisseit rien de l'avenir, savait their profit du present Elle pervint à évincer le niari, qui, voyant vide la bourse de sa lemme, s'en fut ae consièr de sa mauvaise lortune par d'autres bonnes fortunes.

te sa mauvaise fortunes par d'autres nonnes fortunes.

La créole laissa entre les griffes de la vieille fée quelques billets de mille francs. Dans son antre on attirat les gogos par maintes attractions: séances de spiritisme, messes noires, etc. Mme Bonnefin assure qu'il se passait dans cette maison les plus extraorumanse évenements. On y voyait jes objets se deplacer miraculeusement; les chiens et les chats s'y condusanent comme des êtres humains et des bruits mystérieux y retentissaient sans cesse. Dans ce sajon friqué, se réunissaient des gens riches de y retentissatent saus cesse. Dans cession truqué, se réunissaient des gens riches de faconde et de titres nobilitaires, dont plu-seurs sont connus pour avour éte mélés à des atlaires scandaleuses. On y tradquait

des annue de tout.

La petite Mauricienne s'échappa de là pour tomber dans le filet d'une «marieuse» professionnelle qui lui presenta un élégant haitien. Ce dermer était riche, disait-on, mais l'ance aux à emprunter mille france à tien. Ce dermer était riche, disait-on, mais il ne larda pas à emprunter mille france à sa fiancée. Quand le jour du remboursemen fut veuu, elle reçut la visite d'une vieille dame qui se présenta chez elle avec un dou ble ruban de soie noire en main. Elle dit, er

se isimentant:

Voye, l'on in'a coupé mon réticule dans
le Metre. Je vous apportus, de la part de
M. X.,, les mille france qu'il vous doit et
M. Voye, de la part de

elle, le scandale de l'affaire Marix pour qu'on s'occupât d'elle.
Hier le par uet de la Seine a reçu sa déposition. L'homme qu'elle accuse de lui avoir extermé 3,000 francs est venu la voir et l'a suppliée de retirer sa plainte. Elle n'en a rien fait.
Voib, résumé et traduit en termes décent, le récit de Mme Bonnefin.

# L'AMBA SADE MAROCAINE

A MARSEILLE

Marseille, 23 mai. — Hier, dès une heure de l'après-midi, une foule nombreuse se pressait au môle du bassin National à Marseille où devait déburquer l'ambassade marocaine. Une compagne du 141e de ligne et un peloton de hussards étaient rangés sur le quai pour rendre les honneurs militaires. M. Pénissat, administrateur en chef de la marine à Marseille, accompagné de M. Clerc consul de France, et du capitaine d'étatmajor Guyot, délègué du ministre des affaires étrangères, se rendit dans une choloupe à vapeur du service des ports à bord du Du-Cheyla , qui venait d'arriver en rade. A deux heures, le croiseur cuirassé franchit la passe nord des bassins et vient s'amarrer à une bouée dans le bassin National, derrière le cuirassé « Jauréguiberry Le pavillon marocain est hissé à bord du Du-Chayla », qui tire une salve de onue coups de canon, Puis les ambassadeurs prennent place dans deux chaloupes à va-Marseille, 28 mai. - Hier, des une heur

ob les troupes rendent les honneurs manures.

Le préfet, accompagné du secrétaire général de la préfecture, s'avance à la rencontre de Si Mohamed el Mokri et de Si Abdallah el Fasi, et au nom du gouvernement de la République française, leur souhaite une cordiale bienvenue. Ses paroles sont traduites aussitol aux ambassadeurs par Si Kadour ben Ghabrit et les ambassadeurs, repondent par de cordiaux remerciements.

Les ambassadeurs et leur nombreuse suite prennent ensuite place dans des landaus et le cortége, escorté d'un peloton du 9e hus-sards, se dirige vers l'hôtel, où des apparte-ments ont été retenus.

### Le Ministre du Travail chez les Sauveteurs médaillés

Paris, 23 mai. — La Société nationale de retraite et de secours des sauveteurs médaillés par le gouvernement donait hier son banquet annuel, sons la présidence de M. Viviani.

M. Bargeron, préfet honoraire, ancien trésorier général et régent de la Banque de France, président de la société, a rendu hommage a aux braves gens, issus de tous les rangs de la nation, qui sans distinction d'opinions politiques ou religieuses, ont pour lien commun des actes de courage et de dévouement et qui ne s'inspirent que des pensées de solidarité humaine ».

M. Viviani a répondu.

Mon premier toast, a-t-il dit en substance, sera pour honorer ces morts qui ont mis en pratique la parole du grand philosophe : a Nous n'ignorons pas que la mort vient à nous, mais nous saurons la regarder sans trembler ».

Les actes de bravoure et de dévouement qu'a évoqués M. Bargeton méritent de retenir l'attention autrement que les actes criminels et scandaleux dont se repait la curionité publique. Il est lamentable, permettez rend de le dire à ce sujet, de voir une certaine presse consacrer des colonnes entières des faits divers borsque c'est à peine si elle célèbre par trois lignes qui passent généralement inaperques, les plus nobles désintèressement, les morts les plus liérorques.

sintéressement, us mouve, ques.

De même que l'œil du voyageur sime à se reposer, lorsqu'il vient de traverser une contrée aride, sur des casis de verdure, de même on se sent réconforté et meilleur lorsqu'on se trouve au milieu de braves gens comme vous et dans une société comme la vôtre.

comme vous et dans une société comme la vôtre.

M. Viviani a terminé en buvant au déve-loppement de l'association, et en émettant le vœu qu'une Fédération générale de tous le sauveteurs de France soit bientôt constituée.

### LES TABLEAUX DE LEOPOLD II

Bruxelles, 23 mai. — Les bruits les plus divers continuent à circuler au sujet de la vente des collections royales.

On espère pourtant que le Van Dyck qui figure dans ces collections, ne quittera pas la Belgrique. En effet, la commission des musées a émis le vœu de voir le gouvernement acquérir ce tableau de Van Dyck, et le président du conseil a fait pressentix le roi à ce sujet. ujet. On assure que Léopold II a manifesté l'in-

# La Nouvelle Turquie

Les dissensions entre le commandant des troupes de Salonique et le Comité « Union et Progrès »

Constantinople, 23 mai, — Les divergences d'opinion qui ont paru se manifester à piusieurs reprises entre le comité Union et Progrès et le géneral Mahimoud Chevket pacha s'accentueraient d'après les dépéches suivantes de Constantinople :

Le projet de création de sous-secrétariats d'Etat seuble complètement abandonné par suite de l'opposition du genéral Mahimoud Chevket et d'Hilm pacha.

Le pouvoir échappe ainsi complètement aux jeunes-tures maigré les promesses d'Hilmi pacha.

Le général Mahimoud Chevket pacha, avec son état-major, repartira pour Salonique mercredi ou vendredi.

Le général Salih pacha, ministre de la guerre, prendra le commandement de l'arnée occupant Constantinople.

Enver bey et Hakki bey sont partis ce main.

Deux versions existent sur le départ de

tin.

Deux versions existent sur le départ de Mahmoud Chevket pacha : 1. le retour de Chevket pacha à Salonique est nécessité par la situation en Albanie et l'incident de la frontière hulgare : 2. le comité central de l'Union et Prugrès de Salonique, d'accord avec le comité de Constantinople, aurait exigé le renvoi de Chevket pacha qui ahuserait du pouvoir et prendrait de plus en plus des allures de dictateur.

# de Casablanca

# SENTENCE. — CE QUE DEMAI DAIENT LES DEUX GOUVERNE-MENTS.

Nous avons publié hier un résumé de la sentence rendue par l'arbitre dans l'affai re de Casablanca. En voici le texte complet β Considérant que les déserteurs de na-tionalité allemande auraient du être remis au consulat pour rétablir la situation de fait troublée par leur arrestation ; » Que cette restitution aurait aussi été dé-siraule en vue de maintenir le prestige con-sulaire ;

aire ; Mais, considérant que, dans l'état ac l des choses, le tribunal étant appelé à » Mais, considerant que, constituel des choses, le tribunal étant appelé à déterminer la situation définitive des déserteurs, il n'ya plus lieu d'ordonner la remise provisoire et temporaire qui aurait dû s'effection.

teurs, in 'y a plus lieu d'ordonner la remise provisoire et temporaire qui aurait du s'effectuer;

'Béclare et prononce ce qui suit :

"Cést à tort, par une faute grave et manifeste, que le secrétaire du consulat impérial allemand à Casablanca a tenté de fairembarquer, sur un vapeur allemand, des déserteurs de la légion étrangère française qui n'étaient pas de nationalité allemande;

"Le consulat ne sont pas responsables de ce chef Toutefois, en signant le sauf-conduit qui lui a été présenté, le consul a commis une faute non intentionnelle;

"Le consulat allemand n'avait pas, dans les conditions de l'espèce, le droit d'accorder sa protection aux déserteurs de nationalité allemande. Toutefois, en signant le consulat ne saure superior de droit commise sur ce point par les fonctionaires du consulat ne saurait leur être imputée comme une faute soit intentionnel-le, soit non intentionnelle;

"C'est à tort que les autorités militaires françaises n'ont pas, dans la mesure du possibler respecté la protection de fait exercée sur ces déserteurs au nom du consulat allemand, même, abstraction faite du possibler respecté la protection cinait du consulat ele curpe donnés au soldat marocain du consulat;

"Il n'y a pas lieu de donner suite aux autres réclamations des deux parties."

LES CONCLUSIONS DE LA FRANCE

#### LES CONCLUSIONS DE LA FRANCE

Après l'énumération des arbitres étran-ters nommés par les deux parties, la sen-ence mentionne les conclusions suivantes résentées au tribunal par l'agent de la tépublique française:

présentées au tribunal par l'agent de la Républi pue française :

« Plaise au tribunal dire et juger que c'est à tort que le consul et les agents du consulat impérial allemand à Casablanca ont tenté de faire embarquer sur un navire allemand des déserteurs de la légion étrangère française ne ressortissant pas de la nationalité allemande.

» Dire et juger que c'est à tort que ce mème consul et les autres agents ont dans les mêmes conditions accordé sur le territoire occupé par le corps de débarquement français à Casablanca, leur protection et leur assistance matérielle à trois autres lémonnaires, qu'ils croyalent ou qu'ils pouvaient croire allemands, méconnaissant ainsi les droits exclusifs de la juridiction qui appartient à l'Etat occupant en territoire étranger, même en pays de capitulations, au-regard des soldats de l'armée d'occupation et des actes quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, qui sont de nature à compromettre sa sécurité ;

» Dire et juger qu'aucune atteinte n'a été portée en la personne de M. Just, chance-

et d'où qu'ils viennent, qui sont de maiure à comprometire sa sécurité;

» Dire et juger qu'aucune atteinte n'a été portée en la personne de M. Just, chancelier du consulat impérial à Casablanca et du soldat marocain Abd el Kerim Ben Mansour à l'inviolabilité consulaire par les officiers, soldats et marins français qui ont procéde à l'arrestation des déserteurs et qu'en repoussant les attaques et les voies de fait dirigées contre eux, lesdits officiers, soldats et marins se sont bornés à user du droit de légitime défense. »

# LES CONCLUSIONS DE L'ALLEMAGNE

LES CONCLUSIONS DE L'ALLEMAGNE

La sentence mentionne ensuite les conclusions de l'agent du gouvernement Impérial allemand dont voici la traduction:

« Plaise au tribunal :

» 1º En ce qui concerne les questions de fait, déclarer que trois individus qui avaient antérieurement servi dans la légion étrangère française, Walter Bens, Heinrich Heinemann et Julius Mever, tous trois Allemands, ont, le 25 septembre 1908, au port de Casablanca, pendant qu'ils étaient accompagnés par des agents de l'Allemagne, été violemment arrachés à ces derniers et arrêtés par des agents de la France, qu'à cette occasion, les agents de l'Allemagne ont été attaqués, maltraités, outragés et menacés par des agents de la France;

2º En ce qui concerne les questions de droit, déclarer que les trois individus mentionnés au paragraphe 1 étaient au 25 septembre 1908 soumis exclusivement à la juridiction et à la protection du consulat impérial allemand à Casablanca, que des agents français n'étaient pas-alors autorisés à entraver l'exercice par des agents de l'Allemagne de la protection allemande sur ces trois individus et à revendiquer de leur coté sur eux un droit de juridiction;

3º En ce qui concerne la situation des in-

dividus arrètés le 25 septembre 1 fet de laquelle it y a contestatit que le gouvernement de la Réput çaise aussitôt que possible, se aes trois Allemands designés ar phe I et les mettra à la dispositi vernement allemand

### Les Affaires du Maroc

L'ESPAGNE PRENDRAIT DE GRAVES

Madrid, 23 mai. — Contrairement à ce que l'on eroit généralement dans les milieux politiques, les conférences importantes quont eues avec le roi, avant son départ pour Valence, le général Weyler. M. Moret et d'auteus de la conférence de la conférence de la conférence de l'acceptant de l'orientation politique, mais à la question du Maroc, qui préoccupe au plus haut point le gouvernement.

préoccupe au plus haut point le gouvernement.

« Je sals que de graves résolutions serons adoptées par nos voisins après la venue, ict, de l'ambassade marcoaine, et, de deux choses l'une : ou l'Espagne abandonners le cap de Assa et blar Chica, abandon qui équivaudrait à la perte de son prestige; ou elle décidera de muintenir as situation dans cette partie de l'empire chérifien, coûte que coûte. Au cas où les Marcoains s'opposeraient, comme on paraît l'envisager ici, à l'occupation de ces points, il serait, en principe, décidé qu'un corps d'occupation sera envoyé sous le haut commandement du général Weyler ou du maréchai Lopez-Cominguez, qui fut président du conseil lors des négociations diplomatiques à Saint-Schastlen sur les affaires marccaines. Comme on le voit, la situation est délicate. »

### Un secrétaire de syndicat poursuivi

Tours, 23 mai. — A la suite d'incidents qui se sont produits sur divers chantiers où les terrassiers grévistes frappèrent des ouvriers refusant de les suivre, le Parquet de Tours a lancé un mandat d'arrêt contre M. Héraud, secrétaire du syndicat du bâtiment, pous entraves à la liberté du travail.

Cinq ouvriers non grévistes ont été sérieusement blessés oar les terrassiers.

# Explosion d'une poudrière

QUATRE OUVRIERS TUES. — QUATRE BLESSES Grenoble, 23 mai. — Une catastrophe s'est

Sappey.

Des ouvriers mineurs venaient de rentres dans le tunnel, lorsqu'une formidable explo-sion fit sauter la poudrière, située à l'en-trée. on itt sauter in position féé. Quatre ouvriers ont été tués, Ce sont les Quatre provinces peu contremaître ; Pierre

Ouarre ouvriers ont et tues. Ce sont les nommés, Xavier Rey, contremaitre : Pierre Caquand, Gurdin et Joseph Val. Les corps des victimes ont été trouvés, complètement dévêtus et horriblement déchiquetés.

La poudrière, qui contenait 50 kilogrammes de poudre de mine, est détruite, ainsi que le petit chemin de fer desservant le turnel.

mes de poudre que le petit chemin de fer desservans se nel.

Quatre autres ouvriers ont été blessés par les matériaux projetés par l'explosion.

Ce sont les nommés : Joseph Guillet, Renain, Berthellier et Canutto.

On ignore les causes de l'explosion.

### MM. Chéron et Doumerque à Chaumont

M. Chéron visite l'hôpital et reçoit les comités républicains

Chaumont, 23 mai. — M. H. Chéron, sous-secré-laire d'Etat à la guerre, est arrivé hier soir, à \$ heures. Il a passé la nuit à la préfecture. Ce matin, à 8 heures a eu lieu le défilé de la Compagnie des sapeurs-pompiers. M. Chéron a remis des récompenses et a lélicité les pompiers. Le sous-secrétaire d'État a fait alissión à la con-duite des pompiers lors du récent incendie de Rouen.

duite des pompiers lors du recent macana.

Rouen.

M. Chéron est alle visiter l'hôpidal on il a.Themis au soldat Chemin in médaille des épidémies.

Rest allé ensuite à la caserne.

M. Chéron a été reçu ensuite par les Comités républicains présentés par M. Dessoye, députe.

Le sous-secrétaire d'Elat a prénomés une allocution dans laquelle il a affirmé le liberalisme du gouvernement, qui est déstreux d'amélièrer le sort des humbles et fait respecter l'ordre et le

loi.

M. Chéron a exprimé le désir qu'il n'y aft
plus que deux partis, celui de ceux qu'il n'y aft
è cux et celui de ceux qui pensent
M. Chéron a ensuite présidé la discribution
des prix à la Société de tir
M. Doumergue, ministre de miel 17, lerès les
présentations officielles le cortege s'est rendu
à la préseture, où le ministre a reçu le corps etseignant.

### Exploits d'un con amné à mort

Belfort, 23 mai. — Une bande de nomades, composée de plusieurs familles, hommes, femmes et enfants, au nombre d'environ vingipersonnes, s'était installée, il y a une huitaine de jours, dans le village de Danjoutin, près de Belfort, à la lisière d'un bois. Ces indis de Belfort, à la lisière d'un bois. Ces indis

FEUILLETON DU 23 MAI. — N. 52

# DÉTRESSE MATERNELLE

par Henri GERMAIN Vous comprenez, je voulais retrouver ma lle... c't'écervelée fit-il d'un air sombre ;

tte malheureuse!
Mais, jarnibleu, je n'ai rien trouvé du
utt, c'est justement rour ça que je venais.
— Je ne comprends pas.
— Je vais vous dire, madame la com-La petite avait votre confiance; alors

rous comprenez, j'ai pensé qu'elle aurait pu vous dire des fois où elle allait; sur-tout si elle avait songé d'avance à ce coup Ou encore qu'elle vous aurait écrit ce

matin pour vous donner de ses nouvelles.

Non, Dallebois, Madeleina ne m'a rien corti.

Malheurousement, car si la chère enfant m'avait parlé, avant de prendre une si su neste détermination, je l'en aurais détour

nee.

De plus, je me serais constitué son avocat auprès de vons. Je connaissais quelque
peu de son socret et 'as souffrences de son
cœur, et je no la désapprouvais pae.

Hein! quoi que vous me dites-là, madame la comtesse? interrompit le fermier

dame la culticassi situétais. Situétais, au contraire, que vous étiez d'accord avec M. Marcel. En terminant, Dallabois se tourna vers le

eune nomine, un an information in in

jets de mariage.

— Je les ai connus tout à l'heure seulement, ajouta Mme de Presles brièvement.

Et je vous répète, l'hois, sans ceta, je vous aurais conseillé la clémence, la bonte, la patience surtout.

La vous aurais dit fout la blace.

O Dallet

Je vous aurais consenie la ciemence, la bonce, la patience surfout.

Je vous aurais dit tout le blen que je senss de M. André, de ce courageux et charmant homme, et j'ar-ni ajouté sagenent que sa situation vaut d'être prise en considération.

C'est un ingénieur breveté, m'a-t-on dit, et dont les capacités sont remarquables.

Sa profession peut le mener, sinon à la lortune, du moins à l'aisance large; voilà sour les intérêts matériels.

Elle dout aussi lui 'irer l'estime: en un

pour les intérêts matériels.

Elle doit aussi lui 'firer l'estime; en un mot, el'o set fort honorable, et je ne vois pas en quoi vous auriez dérogé si vous aviez accord la main de Madeleine à sa demande. ande. Mais, madame la comtesse, s'écria

— Mais, madame la comtesse, s'écria Dallebois énervé nar toutes ces remarques, c'est un enfant trouvé!
— Jo lo sais; mais mon fils. mon pauve enfant disparu depuis si longfemps, n'est-il pas, lui aussi, s'il axiste encore, un malheureux enfant trouvá?

Et pouvez-vous affirmer que cet André ne descend pas d'une famille aussi bonne, aussi honnête que la vôtre, que la mienne meme?
— C'est pourlant vrai, au fait, murmura

meme?

— Cest pourtant vrai, au fait, murmura

Dallebois, dant les convictions

ieune homme, d'un air interrogateur et ses étaient ébranlées, on ne peut pas savoir.

Mais, après tout, c'est-y pas de la faute de Madeleine, tout ce qu'arrive là ?

de Madeleine, tout ce qu'arrive là?

Si au lieu de pleurnicher, elle m'avait
parlé comme vous, p'têtre ben que ça
m'aurait donné à réfléchir, pas vrai?

— Mais si au lieu de la contraindre durement, de la repousser sans pitié, vous lui
aviez montré quelque tendresse, peut-être
aussi vous eût-elle confié son secret, et vous eût-elle confié son secret, et vous eût-elle convaincu, tout au moins,
d'attendre.

d'attendre.

— C'est ben possible tout de même, fit
Dallebois d'un air contrit et embarrasse. N'empêche que tout ce peut pas se défaire, d'autant plus que maintenant, je ne sais pas ousqu'est Madeleine?

leine?
Puis, s'attendrissant soudain, sous la
poussée de toute son affection qui, maintenant, plus dégagée de préjugée, reprenait
son empire, il continua d'une voix tremblante.

blante:

— C'est que je l'aimais ben, vons savez; ca me fait gros cœur, allez, qu'elle soit partie, en me laissant comme ça, tout seul.

C'e pauvre fille, perdue dans ce grand Paris, qu'est-ce qu'elle va devenir, mon Dieu! Mon Dieu! Dieu ! Mon Dieu !

— N'avez-vous aucun parent ou connais sance chez qui elle eût pu se rendre ?

— Non, je connais quasiment personne e

 Non, je comme
Paris.

Allons il faut attendre, mon pauvre Dallebois, attendre qu'elle revienne d'elle-me. me.

El le jour où elle fera cela, il faudra la recevoir avec bonté, lui pardonner, lui prouver votre affection paternelle.

— An! jarnibleu! je la pardonnerais lout de suite, ai je savais où elle est, reprit!

Dalleboia, le cceur gontlé de chagria.

Mais allez donc chercher dans c'te gran-

de ville.

Elle est perdue, allez, madame la comtesse, et puis bien perdue!

A c'theure, me voila tout seul avec mou
vieux père; j'ai plus d'enfant, plus rien,

quoi!
Sur ces mots, les larmes que le fermier retenait à grand'peine, depuis un moment, firent irruption brusquement.
Il se leva, nonteux et désespèré, et la main sur ses yeux, il partit sans prendre congé, répétant seulement d'un accent navré:

— Plus d'enfant, plus rien... plus rien!

CHAPITRE IX

En arrivant à la \_arde de Château-Thierry, où le dépose en oins d'une heure la voilure de Mme de Presles, Dufresne qui, pour son voyage, -vait dépensé les derniers sous de l'argent volé par Monseineur du Surin, Dufresne, disons-nous, penéra d'abord au buffet.

Il s'installa modestement dans un coin sombre, se fit servir une aile de poulet et une demi-bouteille de bordeaux.

Et, tout en satisfaisant ainsi rapidement les besons de son estomac, affamé par un jeune de plus de vingt-quaftre heures, car il n'avait pas déjeuné ce jour-là, il sorit avec précaution, de la poche intérieure de sa redingote, l'enveloppe qui contenuit les précieux billets de banque.

Il les compta minutieusement: il y en avait sept!

Sent rulle francs!

mile francs i fortune à l'heure présente, surtout

Une fortune à l'heure présente, surtout près la misère des mois perdus. Aus-i alisi-il la ménager et même se con tituer une réserve pour des jours diffi-ciles à prévoir .

al en prit un. tout en s'attachant à ne point

montrer les autres ; puis après avon cennante une tasse de cale au garyon il invita de se payer.

Ensuite, il prit au guichet un ticket de première classe, et monta dans le train de l'arris, en ayant soni de choiser un compartment absolument vide, où il put se mettre à taise.

Une fois en route, il prit tout de suite ses argécantines nour l'arrivée, c'est-à-dire que,

précautions pour l'arrivée, c'ast-à-dire que désireux de tromper son complice sur le somme reçue, it cacha dans la doublure de son giet, découste à l'aide de son canil, trois billets de mille francs sougheusement plus billets de mille francs sougheusement plus de l'aide de son canil, trois de millet rancs sougheusement plus de l'aide frances sougheusement plus de l'aide frances sougheusement plus de l'aide de l'aide frances sougheusement plus de l'aide de l'aide frances sougheusement plus de l'aide de

in lui en restait trois autres, et la mon-

il lui en restait trois autres, et la monmaie du premier, soil 3,970 france en chiffre rond. Ceta, pensail-d, serail suffisant pour laire face aux dépenses indispensables, et attendre de nouveaux subsides.

Comme il avait été convenu, son complice l'attendail sur le côté droit de la gare de l'Est ou s'effectue la sortie des voyageurs des trans des grandes lignes.

Des qu'il vit paraître Dufresne, fi vint au devant de mi, impatient.

— Ah! te v'la enin, fii-il d'une voix ennuyée; je me faisais déjà des cheveux bianes?

— Tri avais tort, tout va bien.

— Vrai... Tas du pognon? demanda d'un accent avide le jeune escape.

— Je te crois, mou fiis.

— Alors, on va bouffer, hein?

Je crève de laim, littéralement!

— Tant pis, faut que fu attendes un peu, sans a, je me flauquerais une indigestion, m «réplaja» Dufresne audacieusement égoitt, c» ai du marrêter au buillet de Chàsau Finerry. Jétais en avance sur le train.

S niement, naie pas peur, reprif-il aussitat, tu le perdras rien pour attendre.

Nous ferons dars une heure dict, un vrai diner rupin, en cabinet particulier, nour cau-

ser plus tranquillement.

— Bon, je voux hen, puisque tu ne peux pas hare autrement.

Et maintenant, où va-t-on, alors?

— Maintenant nous allons à ton hôtel, tu va prendre tes frusques, et nous démena-geons.

Browne !

— Encore!

— C'est indispensable, [y ai réfléchi en route, tu ne peux pas rester à l'hôtel.

Nous prendrons un sapin, et nous nous ferous conduire dans le quartier du Faubourg-Montmartre; c'est plus central.

Il sugit de trouver par là un petit appartement incublé; deux pièces et une cuisine, pas plus, dans une maison convenable?

— Noa, mais je men bas l'œil; je men

pas plus, dans une maison convencible?

Noa, mais je men bas lœil; je m'en repa lœil; je m'en repa lœil; je m'en repa lœil; je m'en reparte de læine de læin

moral.

C'est compris, n'est-ce pas ?

Oui, pasteur !

Dis done, où sont tes brabis? ticana le je use cearpe, mis ma jete px: le nouveau irue de son complice.

Miss brebis, c'est les imbéciles, les poirus! rinosta M. Dufresne d'un air grave et solvanel qui fit chater du rire Monseigneur du Surin.

Chouette, ca y est, monsieur Bonod ?